

# Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

1<sup>ère</sup> Classe

Année 1908-1909

## Une Maison de Rapport

Les terrains qu'il s'agit de mettre en valeur, où cette maison de rapport prendrait place, couvrent une superficie assez considérable. Elle ne mesure pas moins de 40 mètres comme profondeur approximative et moins de 150 mètres, environ, d'étendue en largeur.

Mais, il ne faut pas l'oublier, la valeur de l'habitation de demain veut que la salubrité atmosphérique ne soit pas compromise par des bâtiments habités à l'intérieur de la périphérie construite. En conséquence, c'est seulement à la périphérie que seraient aménagées toutes les localités nécessaires à l'habitation.

Sous ces conditions, les élèves s'attachent à l'un des immeubles compris dans l'ensemble prévu & désigné dans les lignes précédentes. Ils le choisissent sur une face ou sur une autre du plan rectangulaire. Et ils s'arrangent pour que le dit immeuble comprenne à chaque étage un ou deux appartements.

### Travaux à produire :

Les concurrents auront tout d'abord à s'occuper de l'aménagement d'ensemble, y compris les espaces enfermés dans les immeubles, à l'échelle de 0<sup>m</sup> 002 p. m.

Le

190

L'Administrateur délégué,  
Directeur de l'Ecole,



# Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

1<sup>re</sup> Classe

Année 1908-1909

## Une maison de Rapport (Suite)

Pour l'immeuble lui-même, dont ils auront à pousser l'étude, on fournira :

Plan, coupe + élévation à l'échelle de . . . 0<sup>m</sup> 01 p.m.

En besoin, une vue perspective et détails d'exécution, à une échelle restant ad libitum.

à remettre le Samedi ~~14~~<sup>21</sup> Novembre 1908, à 4<sup>h</sup>

Le 15 Oct<sup>bre</sup> 1908



L'Administrateur délégué,  
Directeur de l'Ecole,

*Anton Trélat*